

Motion ACTION

Depuis bientôt deux ans, les coups n'ont pas cessé de pleuvoir sur nos droits, nos conditions de vie et sur les libertés démocratiques. Alors que les ravages de la crise touchent une part croissante de la population, les réponses du gouvernement ne sont pas en mesure d'apaiser le mécontentement populaire qui s'est exprimé le 29 janvier.

Dans l'Éducation, les contre-réformes, qui n'épargnent aucun niveau du système éducatif, servent en priorité des logiques budgétaires désastreuses pour les élèves comme pour les personnels.

Les actions qui se sont développées depuis la rentrée dans le secteur de l'Éducation et de la Recherche ont impulsé un rapport de forces qui met le gouvernement en position défensive. Dernier exemple en date, les infléchissements annoncés hier par le Ministre sur plusieurs points de son projet de formation et de recrutement des enseignants.

Pour autant, sur le terrain du Service Public d'Éducation, on est loin du compte et le gouvernement cherche à maintenir son cap.

Bien au-delà, il a été contraint de reconnaître l'ampleur des actions très largement unitaires qui se sont déroulées dans la dernière période, même s'il veut rester sourd aux revendications portées par l'ensemble des salariés comme réponses à la crise actuelle.

Dans ce contexte particulièrement grave, qui engage fortement la responsabilité du mouvement syndical et qui est en même temps porteur de potentialités pour réussir à imposer d'autres choix, le Congrès académique appelle les personnels

- à assurer le succès de la journée de grève et de manifestations unitaires du 19 mars.
- à poursuivre et amplifier l'action au-delà du 19 dans la plus large unité, et dans le cadre interprofessionnel.
- à poursuivre les actions en direction des parents d'élèves, des élèves, et plus largement de l'opinion publique, pour bien faire mesurer les dangers et les renoncements de la politique éducative du gouvernement, et populariser nos propositions alternatives pour le système éducatif.
- à poursuivre l'action contre les suppressions de postes, l'imposition de compléments de service et/ou d'heures supplémentaires.

Le Congrès mandate le SNES pour que la FSU recherche résolument la réalisation des convergences indispensables, notamment avec les personnels en lutte dans l'enseignement supérieur, pour que se construise le rapport de forces nécessaire à la prise en compte de nos revendications pour la formation et pour les personnels.
réaction unitaire.

VOTE	POUR	%	CONTRE	%	REFUS DE VOTE	%	ABSTENTION	%	EXPRIMES
Motion Action	40	88,89%	0	0,00%	0	0,00%	5	11,11%	45